



Message conjoint
à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants 2017

Enseigner librement, donner les moyens d'agir aux enseignants

5 octobre 2017

Les enseignants sont un fondement essentiel qui contribue à la force de toute société à long terme, car ils apportent aux enfants, aux jeunes et aux adultes les connaissances et les compétences qui leur sont nécessaires pour réaliser leur potentiel.

Pourtant, dans le monde entier, beaucoup trop d'enseignants ne disposent pas de la liberté et du soutien dont ils ont besoin pour remplir leur mission des plus importantes. C'est pourquoi le thème retenu cette année pour la Journée mondiale des enseignants – « Enseigner librement, donner les moyens d'agir aux enseignants » – rappelle combien il est précieux d'autonomiser les enseignants et les difficultés que beaucoup d'entre eux rencontrent dans leur vie professionnelle, partout dans le monde.

Être autonome pour un enseignant n'implique pas seulement d'avoir accès à une formation de haut niveau, à des salaires équitables et à des possibilités constantes de perfectionnement professionnel. Cela implique d'avoir la liberté de soutenir l'élaboration des programmes scolaires nationaux et l'autonomie professionnelle de choisir les méthodes et les approches les mieux adaptées pour permettre une éducation plus efficace, inclusive et équitable. Cela signifie en outre de pouvoir enseigner en toute sécurité dans les périodes de transition politique, d'instabilité et de conflit.

Pourtant, dans beaucoup de pays, la liberté académique et l'autonomie des enseignants sont menacées. Ainsi dans certains pays, dans l'enseignement secondaire et supérieur, des systèmes de contrôle stricts exercent sur les établissements une pression énorme afin qu'ils produisent des résultats à des

épreuves normalisées, sans prendre en compte la nécessité d'appliquer un large programme répondant aux besoins divers des élèves

Si la liberté académique est primordiale à tous les niveaux d'enseignement, elle l'est plus encore dans l'enseignement supérieur où elle permet aux enseignants de cultiver leur aptitude à innover, à explorer et à s'impliquer avec constance dans des programmes de recherche de pointe. Les enseignants du supérieur sont souvent recrutés ponctuellement, sur la base de contrats à durée déterminée. Cela peut se traduire par une précarité professionnelle, des perspectives d'évolution de carrière réduites, une charge de travail alourdie et des salaires moindres, autant de facteurs qui limitent la liberté académique et nuisent à la qualité de l'enseignement dispensé.

À tous les niveaux de l'enseignement, les pressions politiques et les intérêts privés peuvent influencer sur la capacité des éducateurs à enseigner librement. Les enseignants qui vivent et travaillent dans des pays et des communautés en situation de conflit et d'instabilité sont souvent confrontés à des difficultés plus grandes, notamment la montée de l'intolérance, la discrimination et les restrictions qu'elles imposent à la recherche et à l'enseignement.

Cette année marque également le 20^e anniversaire de la Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, qui complète la Recommandation conjointe OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966. À eux deux, ces instruments constituent le principal cadre de référence relatif aux droits et responsabilités des enseignants et des éducateurs. Tous deux soulignent l'importance de l'autonomie et de la liberté académique des enseignants.

Alors que le monde unit ses forces pour réaliser les Objectifs de développement durable nous appelons nos partenaires au sein des gouvernements et dans tous les domaines de l'éducation et du secteur privé à s'engager à former une main-d'œuvre enseignante hautement qualifiée, valorisée et autonomisée. C'est la condition indispensable pour atteindre l'ODD 4, qui vise à bâtir un monde dans lequel chaque fille, garçon, femme et homme aurait accès à une éducation de qualité et à des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.

Il faut pour ce faire garantir des conditions de travail et des salaires décents à tous les enseignants, y compris dans le supérieur. Il faut offrir aux enseignants une formation et un perfectionnement. Il faut accroître le nombre d'enseignants de qualité, en particulier dans les pays comptant de nombreux enseignants non formés. Il faut lever les restrictions inutiles à la recherche et l'enseignement et défendre la liberté académique à tous les niveaux d'enseignement. Enfin, il faut améliorer la condition des enseignants partout dans le monde à la hauteur de l'influence majeure que les éducateurs exercent sur la force d'une société.

En cette Journée mondiale des enseignants, aidez-nous à autonomiser les enseignants et à leur donner les moyens d'exercer librement, afin que chaque enfant et chaque adulte soit à son tour libre d'apprendre au profit d'un monde meilleur.

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO,

Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation internationale du Travail

Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF,

Achim Steiner, Administrateur du PNUD

Fred van Leeuwen, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation